

LE GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR ACCROÎT SES AMBITIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC LE LABEL ENGAGÉ RSE « CONFIRMÉ » CERTIFIÉ PAR L'AFNOR

Haut-Mauco, le 04 juillet 2022. Avec l'obtention de ce label de référence internationale, le Groupe coopératif Maïsadour se voit récompensé pour son action et son organisation en matière de développement durable mises en place depuis de nombreuses années. Cette étape clé permet à la coopérative d'évaluer son engagement vis-à-vis des 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Le Groupe ambitionne d'accélérer ses engagements et d'obtenir le niveau « exemplaire » d'ici 3 ans.

RÉPONDRE AUX ATTENTES SOCIÉTALES ET AUX DEMANDES DES CLIENTS

La démarche menée pour obtenir le Label Engagé RSE s'inscrit dans une démarche développement durable impulsée par la coopérative depuis de nombreuses années. « *Ce Label permet de valoriser nos actions auprès de tous nos publics et également répondre aux exigences de nos clients de plus en plus fortes en matière de développement durable, en particulier nos clients industriels.* » explique Christelle Forzy, Directrice QHSE et Développement durable.



QUELQUES CHIFFRES SUR L'ÉVALUATION EXTERNE DE L'AFNOR

4

JOURS D'ÉVALUATION

+ DE 50

SALARIÉS ÉVALUÉS

17

PARTIES-PRENANTES INTERVIEWÉES (adhérents, clients, fournisseurs, interprofession, maire, salariés, élus, vétérinaires assureurs,...)

OBTENTION DU NIVEAU « CONFIRMÉ » POUR LES PRATIQUES ET LES ACTIONS DU GROUPE

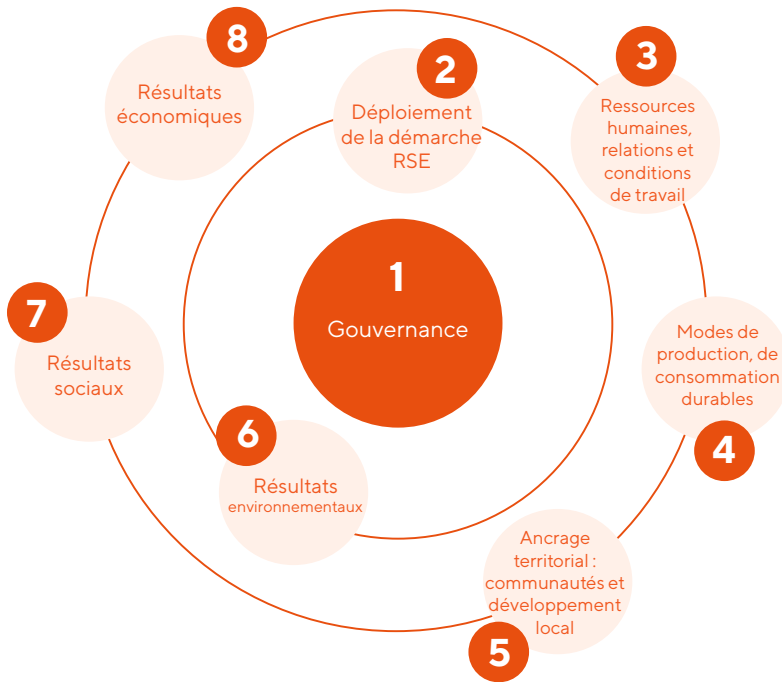
« Le Label Engagé RSE niveau « confirmé » est le niveau que nous avons ciblé » poursuit Christophe Bonno, Directeur Général du Groupe Maïsadour. La démarche de labellisation, débutée en novembre 2020, s'est déroulée en collaboration avec l'AFNOR et la Coopération agricole. Elle a permis de **mesurer les pratiques et les actions** de la gouvernance de toutes les entités du Groupe en matière de développement durable. « *Notre organisation a été passée au crible, ce référentiel est un socle important pour accroître nos ambitions en termes de développement durable. Nous devons devenir une coopérative référente en matière de Bien-être animal, d'agroécologie, d'empreinte carbone, et de politique de Ressources Humaines.* » explique Christophe Bonno

RÉALISATION D'UN RÉFÉRENTIEL RSE SPÉCIFIQUE POUR ÉVALUER LE GROUPE

Plusieurs étapes clés ont structuré la démarche. Tout d'abord, la rédaction d'un **référentiel RSE interne**, spécifiquement conçu pour le Groupe en collaboration avec la Coopération agricole et l'AFNOR. Ensuite, la formation de plusieurs salariés pour mener les évaluations intragroupes, sur la base de ce référentiel. Enfin, une **évaluation externe**, certifiée et menée par l'AFNOR, a permis de labelliser et délivrer le label pour une durée de 3 ans avant réévaluation.

DÉMARCHE IDEAAL, NOUVELLE FILIÈRE SOJA, POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET EMPLOYEUR COOPÉRATIF DE RÉFÉRENCE : DES ACTIONS REMARQUABLES SALUÉES PAR L'AFNOR

SCHEMA DES 8 THÉMATIQUES CENTRALES DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR ANALYSÉES PAR L'AFNOR.



Suite à l'analyse de l'AFNOR, certaines actions et engagements ont été particulièrement salués :

- La **démarche IDEAAL (démarche pour une agriculture durable)**, initiée en 2021, a été déployée auprès de **800 adhérents**. Elle a permis de diagnostiquer et de construire des plans de progrès individuels à court et moyen terme. Grâce à cet état des lieux à l'échelle de la Coopérative, les pratiques déjà existantes en matière de durabilité et les axes d'amélioration ont pu être identifiés.
- Le **développement d'une nouvelle filière complète de soja sans OGM 100 % Sud-Ouest** en 2021 : création d'une usine de trituration de soja en partenariat avec VIVADOUR (utilisation des productions locales de nos adhérents et production de tourteaux de soja utilisée dans la nutrition animale mis au point par notre filiale Sud-Ouest Aliment).
- Une **politique énergétique ambitieuse** tournée vers l'efficacité énergétique, la production et l'achat d'énergies vertes initiée dès 2017 et avec pour ambition d'atteindre en 2025 la moitié des achats d'électricité en énergies renouvelables.
- Une **politique "employeur coopératif de référence"**, engagée en matière d'inclusion et de parité salariale, considérée comme au-dessus de la moyenne nationale.

4

ENGAGEMENTS RSE MAÏSADOUR



➤ ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS



➤ PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE VIVANT ET LA BIODIVERSITÉ



➤ DÉVELOPPER DES FILIÈRES POUR PROPOSER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE



➤ ÉVOLUER ENSEMBLE DANS UN CADRE ALLIANT LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Remise du label engagé RSE « confirmé » par la Direction de l'AFNOR au Groupe coopératif Maisadour le 6 mai 2022.

[Télécharger le visuel](#)

PROCHAINE ÉTAPE, LE NIVEAU « EXEMPLAIRE » À L'HORIZON 2025

« Cette labellisation s'inscrit dans notre projet d'Entreprise. Elle permet non seulement de motiver les salariés, mais également de mettre en avant toutes nos bonnes pratiques. À long terme, notre Groupe Coopératif sera installé comme un acteur majeur du développement durable. Nous apparaîtrons comme un partenaire des ambitions du territoire, qui répond aux attentes de la société. Donc nous ne souhaitons pas nous arrêter là ! », confie Pierre Harambat, Vice-Président en charge du Développement durable chez Maisadour.

La prochaine étape consiste en effet à déployer des plans de progrès sur l'ensemble des activités intégrant des sujets prioritaires pour le Groupe tels que le **stockage du carbone**, la **bienveillance animale**, l'agroécologie ou encore la souveraineté alimentaire. « Après la formation d'une vingtaine de salariés aux évaluations internes, nous lançons un appel pour recruter des ambassadeurs qui ont pour mission de sensibiliser et encourager les actions concrètes autour de la RSE et les faire connaître, parce que la RSE ne doit pas être uniquement portée par

une direction mais par l'ensemble des collaborateurs dans tous les métiers de Maisadour », explique Christelle Forzy.

18 mois après l'obtention du label, l'AFNOR effectuera une nouvelle évaluation pour mesurer l'avancée des progrès de Maisadour en vue de l'obtention du niveau « exemplaire » d'ici 3 ans.

À PROPOS DU GROUPE MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maisadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, qui place l'Homme et le Vivant au cœur de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maisadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « Chez Maisadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St-Sever et Marie Hot. Maisadour compte aujourd'hui 5000 agriculteurs adhérents et 4800 salariés.

SIÈGE SOCIAL

BP 27 40001 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. 05 58 05 84 84
www.maisadour.com

DIRECTION

Président : Michel Prugue
Directeur Général : Christophe Bonno

CONTACTS PRESSE

AGENCE PASSERELLES

Sophie Demaison & Camille Eridia
T. 09 72 57 41 06 / maisadour@passerelles.com

MAÏSADOUR

Service communication
T. 05 58 05 43 32 / presse@maisadour.com